

Rapport
d'activités
2018

Réalisé en avril 2019

Sommaire

1	Vie associative Le conseil d'administration L'équipe salariée Le fonctionnement d'Inf'OGM	Page 4
2	L'actualité OGM et semences dans le monde à travers les veilles d'information La veille juridique La veille Europe La veille semences	Page 8
3	Les réalisations de l'année Le site Inf'OGM Le journal Inf'OGM Articles écrits par des rédacteurs invités Articles traduits en anglais Mini-guide sur les brevets Vidéo sur les nouveaux OGM Infographie sur les nouveaux OGM Autres outils	Page 11
4	Expertise de l'association Pour les acteurs du débat Articles pour l'extérieur	Page 19
5	Le contexte thématique et la ligne éditoriale	Page 21

6	Politique de communication et de promotion Écrire pour la société civile Transmettre de l'information aux médias Communiquer en interne S'ouvrir au grand public Favoriser l'auto-financement	Page 22
7	Les partenariats	Page 26
8	Les bailleurs	Page 27
9	Quelques messages de soutien	Page 28
10	Les perspectives de l'association	Page 30

1 Vie associative

■ Le conseil d'administration

Avec l'Assemblée générale (AG) du 20 juin 2018, outre les administrateurs en renouvellement de mandat, trois nouveaux membres sont entrés au Conseil d'administration (CA) pour trois ans : Thierry Mercier, Jean-Luc Juthier et Hervé Le Meur. Le Conseil d'Administration compte onze membres (contre quatorze en 2017) qui sont Arnaud Apoteker, Jean Azan (bureau), Claire Chauvet, Suzanne Dalle, Jacques Dandelot (bureau), Frédéric Guérin (bureau), Jean-Luc Juthier, Hervé Le Meur, Thierry Mercier, Serge Muller et Vincent Perrot.

Les périodes de mandat des administrateurs sont :

Nom	Année d'élection	Année de fin de mandat
Arnaud Apoteker	2016	2019
Frédéric Guérin	2016	2019
Vincent Perrot	2016	2019
Claire Chauvet	2017	2020
Suzanne Dalle	2017	2020
Jean Azan	2018	2021
Jacques Dandelot	2018	2021
Jean-Luc Juthier	2018	2021
Hervé Le Meur	2018	2021
Thierry Mercier	2018	2021
Serge Müller	2018	2021

L'AG 2018 a également décidé qu'en tant que trésorier, Jean Azan serait désigné représentant légal de l'association.

Au sein du Conseil d'administration, certains administrateurs sont « référents » sur des tâches ou projets. En 2018, les tâches étaient réparties de la manière suivante :

Site internet	Suivi comité de rédaction : Jacques Dandelot
Journal	Suivi comité de rédaction Bon à tirer : Jacques Dandelot Directeur de la publication : Jean Azan
Veille Juridique	Vincent Perrot
Veille Semences	Thierry Mercier, Jean-Luc Juthier
Thème des nouveaux OGM	Thierry Mercier, Hervé Le Meur, Jean-Luc Juthier
Brevets	Hervé Le Meur
Relations humaines	Jean Azan
Gestion du personnel	Jean Azan
Communication	Jacques Dandelot
Réseaux sociaux	Frédéric Guérin
Illustration articles	Claire Chauvet
Prospection adhérents / abonnés	Frédéric Guérin
Comptabilité	Jean Azan
Relation bailleurs	Jacques Dandelot

En terme d'adhérents, Inf'OGM comptait 75 adhérents au 31 décembre 2018 (contre 102 en décembre 2017).

■ L'équipe salariée

Au 31 décembre 2018, l'équipe se composait de 5 salariés : Rachel Dujardin, Zoé Jacquinot, Éric Meunier, Christophe Noisette, et Frédéric Prat.

En 2018 deux postes de salariés (compta et communication) sont restés vacants pendant près de six mois du fait de départs au début de l'été, période non propice à un recrutement efficace.

Plusieurs personnes ont occupé les postes de chargé de communication et de chargé de comptabilité, gestion financière et administrative & recherche de financement en 2018. Lily Vergier, chargée de la communication, a quitté l'association en début d'année 2018. Elle a été remplacée en mars 2018 par Samantha Gauthier, qui a quitté Inf'OGM en juillet 2018. Quant au poste de chargé de comptabilité, gestion financière et administrative & recherche de financement, il a été occupé par Flora Ganteil jusqu'en août 2018. Le changement de salariée sur ces deux postes a conduit à une redéfinition des fiches de postes. Un nouveau poste de chargé de subventions et de promotion a ainsi été créé. Il est occupé par Rachel Dujardin depuis le 1er décembre. Le secrétariat comptable sera occupé à temps partiel (6 jours/mois) à partir de mars 2019. Enfin, il a été décidé d'externaliser le travail spécifique de maquettage du journal.

La veille juridique a également connu un changement puisque, mi-décembre 2018, Charlotte Krinke est partie, remplacée dans la foulée par Zoé Jacquinot.

2018 est également une année importante en termes de fonctionnement car dorénavant, toute l'équipe est en télétravail. Rachel Dujardin travaille depuis Lans-en-Vercors (Isère), Christophe Noisette depuis Busseix (Haute-Vienne), Frédéric Prat depuis Claret (Hérault), et Éric Meunier et Zoé Jacquinot sont en région parisienne. Cette nouvelle configuration nous a conduits à cesser la location du bureau de Montreuil.

Une adresse postale a été officiellement ouverte à la Fondation pour le Progrès de l'Homme à Paris. Pour cela, le Conseil d'administration du 11 janvier 2019, à l'unanimité des participants et conformément à l'article 4 des statuts de l'association, a décidé de transférer le siège social de l'association Inf'OGM du 47 avenue Pasteur 93100 Montreuil au 38 rue Saint Sabin 75011 Paris. Les statuts ont été modifiés en conséquence, le CA actant que l'AG 2019 serait informée de cette modification. Quant au numéro de téléphone, les appels au 01 48 51 65 40 sont transférés durant 6 mois sur le numéro 07 66 22 02 76.

À Inf'OGM, outre les projets thématiques, les salariés ont également des responsabilités liées au fonctionnement. Rachel Dujardin s'occupe de la recherche de subventions, de la communication et de la promotion, Christophe Noisette s'occupe du parc informatique et accompagne l'arrivée des nouveaux salariés sur les postes promotion et comptabilité (Christophe a pallié ce poste comptabilité au 2e semestre 2018), Frédéric Prat s'occupe de la relecture de tous les documents publics d'Inf'OGM, Eric Meunier s'occupe de l'organisation des réunions internes.

Quant aux projets thématiques, les postes occupés par les salariés au 31 décembre 2018 sont les suivants :

Personne	Projet thématique
Zoé Jacquinot (et Charlotte Krinke précédemment)	Veille juridique Rédactrice
Eric Meunier	Veille Europe Veille scientifique Rédacteur
Christophe Noisette	Rédacteur en chef Rédacteur
Frédéric Prat	Veille semences Rédacteur Secrétaire de rédaction

Le fonctionnement d'Inf'OGM

Inf'OGM a fonctionné en 2018 à l'image des années précédentes avec un rythme de réunions plus régulier. Ainsi, le Bureau de l'association se réunit une fois par mois par téléphone. Le Conseil d'administration se réunit également tous les mois à raison d'une alternance de deux réunions par téléphone et d'une réunion physique. L'équipe salariée se réunit également une fois par mois avec la même alternance téléphone / physique que le Conseil d'administration. Chacune de ces réunions est ouverte à l'ensemble des administrateurs et salariés, sans que cela n'affecte le quorum propre à chacune. Enfin, le séminaire annuel réunissant salariés et administrateurs a eu lieu sur Paris fin novembre 2018 pendant une journée et s'est concentré sur les seuls sujets thématiques suivis par l'association.

2 L'actualité à travers les veilles d'information

■ La veille juridique

Le travail de la veille juridique (VJ) est co-dirigé par le Conseil d'administration d'Inf'OGM et un comité de pilotage de la veille juridique (CPVJ). Ce dernier est composé de différentes structures nationales qui souhaitent bénéficier d'une expertise et d'un accompagnement juridiques, dans le domaine des OGM, au soutien de leurs propres campagnes. Ce comité permet échanges et enrichissement de nos réflexions. En 2018, ont cotisé à la VJ et étaient donc membres du comité de pilotage : Les Amis de la Terre, Biocoop, Confédération paysanne, Greenpeace, Fédération nationale d'agriculture biologique, Nature & Progrès et l'Union nationale des apiculteurs français.

Cette veille assure un suivi hebdomadaire de l'actualité juridique OGM à l'échelle nationale, européenne et internationale, matière première pour l'élaboration d'articles et brèves d'Inf'OGM. Ce suivi hebdomadaire alimente notamment une liste de diffusion regroupant 45 personnes de la société civile impliquées ou intéressées par la thématique OGM traitée sous un angle juridique.

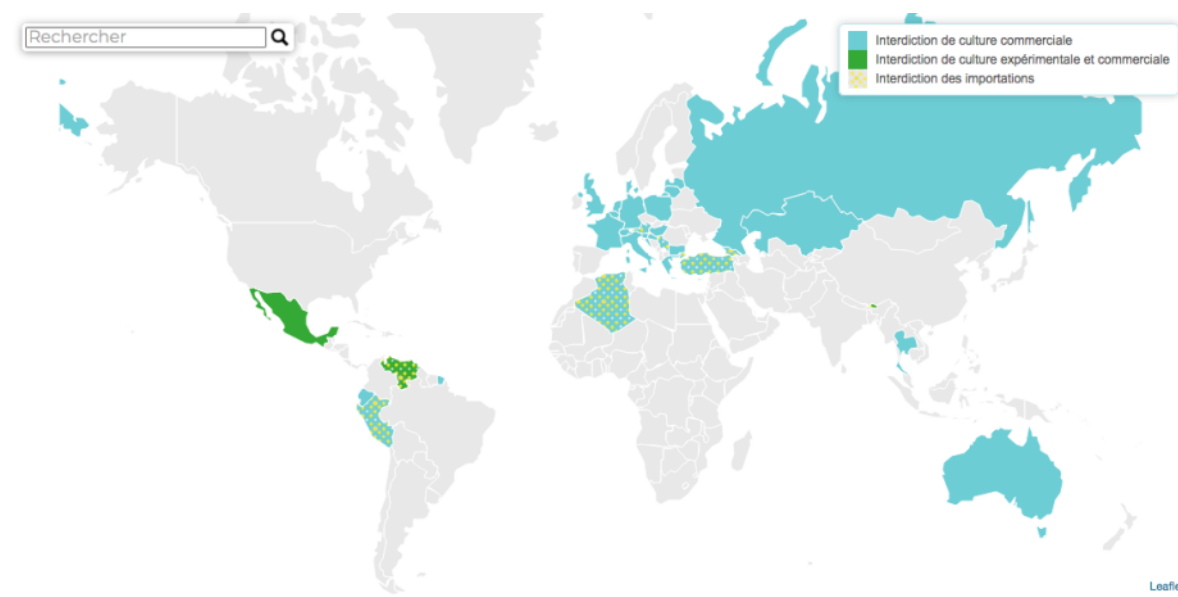
LES POINTS FORTS 2018

L'année 2018 a d'abord été marquée par le travail de la veille juridique à suivre la procédure et l'arrêt rendu en juillet par la Cour de justice de l'Union européenne à propos du statut des organismes issus de mutagénèse. Un arrêt qui précise que si les organismes issus de mutagénèse sont des OGM au sens de la directive 2001/18/CE, seuls ceux « obtenus au moyen de techniques/méthodes de mutagénèse qui ont été traditionnellement utilisées pour diverses applications et dont la sécurité est avérée depuis longtemps » peuvent être exclus de son champ d'application. La veille juridique a consacré, avec la veille Europe, plusieurs articles à l'analyse de cet arrêt. Les deux veilles ont également continué de suivre les demandes de révision de la directive 2001/18/CE à la suite de l'arrêt de la Cour.

Par ailleurs, la veille juridique et la veille Europe ont mené un important travail d'analyse sur l'allègement des obligations applicables aux OGM, particulièrement s'agissant de l'évaluation des risques des OGM contenant plusieurs événements de transformation et dont l'autorisation de mise sur le marché couvre maintenant automatiquement également les sous-combinaisons de ces événements de transformation, sans qu'ils aient été spécifiquement évalués.

Enfin, la veille juridique a continué à surveiller les législations mondiales concernant la réglementation des OGM et leur étiquetage afin notamment de garder à jour le planisphère (voir schéma en page 9). Elle

surveille et rend ainsi compte de l'élaboration des règles sur l'étiquetage des OGM aux États-Unis. De manière plus distanciée, elle suit également les éventuelles modifications en cours de la directive européenne 178/2002, notamment pour tout ce qui concerne une éventuelle modification des règles d'accès public à des informations du dossier OGM et qui pourraient être classées confidentielles.



■ La veille Europe

La veille Europe a principalement suivi l'actualité de la Cour de justice de l'Union européenne en 2018 comme rapporté dans le paragraphe sur la veille juridique.

Du fait d'une actualité souvent juridique, plusieurs thèmes suivis par la veille juridique le sont conjointement avec la veille Europe à l'instar de la décision du 5 décembre 2018 rendue par l'Office Européen des Brevets (affaire T 1063/18) sur la question de la brevetabilité des plantes. Nous entendons suivre et approfondir le sujet de la brevetabilité du vivant pour l'année 2019.

Les échanges avec les partenaires (Corporate Europe Observatory, Friends of the Earth Europe, Greenpeace Europe, GM Watch, etc.) ont été tout aussi fréquents que les années précédentes mais moins officialisés : il y a eu, par exemple, moins de réunions à Bruxelles.

Surtout, la veille Europe est parfois devenue « veille internationale » en 2018, en dédiant une partie de ses activités au suivi d'instances internationales en lien avec soit la veille juridique, soit la veille semences : Convention sur la diversité biologique (CDB), Organisation de l'alimentation et de l'agriculture (FAO), Organisation mondiale de la propriété industrielle (OMPI), etc.

La veille semences

La veille citoyenne d'informations sur les semences (VCIS) se fait toujours en partenariat avec le Réseau semences paysannes (RSP). Depuis 2017, l'engagement du RSP est le suivant : 4 articles par les salariés ou les membres du Réseau, et indications par le RSP des personnes à interviewer par Inf'OGM.

Les activités liées à la veille semences sont de trois ordres :

1. Écriture d'articles sur le thème des semences pour le journal bimestriel : une dizaine d'articles et un dossier (convoitise autour de la biodiversité cultivée) sont parus dans le journal Inf'OGM en 2018.
2. Écriture de 11 articles pour le site Internet suivant l'actualité.
3. Animation de la liste de diffusion modérée d'informations sur les semences (132 inscrits contre 128 inscrits en 2017, 118 en 2016 et 100 en 2015, et 2 à 3 emails par jour en moyenne). Les retours obtenus sur cette liste de diffusion sont encore positifs cette année, soulignant son caractère indispensable pour suivre efficacement le thème semences, certains préférant des messages plus groupés, d'autres non.

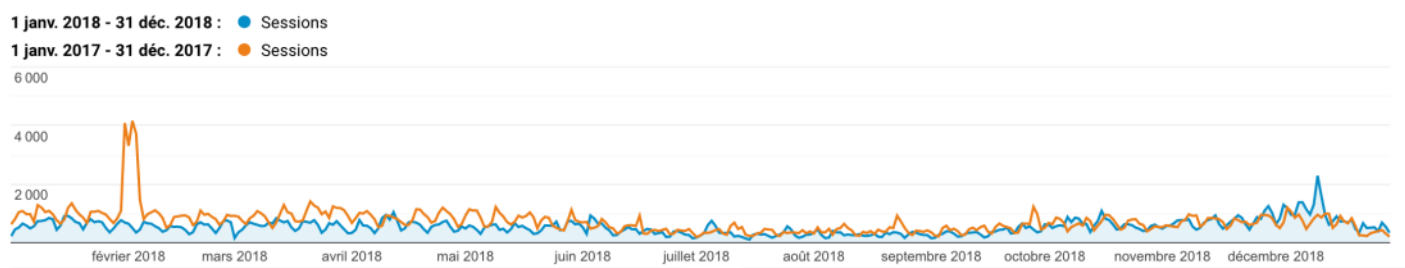
Dématérialisation des semences, droits de propriété intellectuelle (brevets et COV), suivi de la réorganisation du GNIS, réglementation européenne pour l'agriculture biologique, dont notamment la partie semences, semences « biofortifiées » présentées comme solution pour remédier aux carences alimentaires... sont quelques-uns des thèmes abordés en 2018 et qui continueront à être traités en 2019.

3 Les réalisations de l'année

■ Le site d'Inf'OGM

Le site Internet d'Inf'OGM continue d'être une référence francophone en termes de suivi de l'actualité des dossiers OGM et semences.

En 2018, Inf'OGM a maintenu son rythme de publication sur son site Internet avec un total de 102 articles publiés ou mis à jour (103 en 2017 = un article tous les 2,5 jours ouvrable). Le site Internet a compté 206 409 visites sur l'année pour 322 450 pages vues au total, ce qui constitue une moyenne mensuelle de 13 858 visiteurs uniques. Cette moyenne représente environ 3 000 personnes de moins qu'en 2017 mais elle reste honorable. Surtout si on tient compte du fait que l'actualité majeure de l'année, la décision de la Cour de justice de l'Union européenne, est intervenue en plein été, limitant de fait l'audience possible des articles publiés par Inf'OGM sur le sujet. L'objectif de 2019 sera de retrouver et stabiliser le niveau qu'Inf'OGM avait atteint en 2016 avec 20 000 visites uniques en moyenne par mois en améliorant notre référencement.



Évolution des sessions sur le site d'Inf'OGM de 2017 à 2018

[illegible]

Par ailleurs, Inf'OGM a continué la politique adoptée il y a désormais trois ans, qui consiste à mettre à jour un article déjà publié - et non plus d'écrire un nouvel article – quand un nouvel épisode complète une « histoire ». Par exemple, l'article de novembre 2018 sur la contamination par du colza OGM a été mis à jour suite 3 mois plus tard à la découverte de nouvelles parcelles contaminées.

■ Le journal *Inf'OGM*

Du côté du Journal, Inf'OGM a maintenu sa publication bimestrielle de 32 pages mais avec seulement 5 numéros dans l'année (comme en 2017) du fait, en 2018, de la diminution du personnel qui a obligé les rédacteurs à travailler sur d'autres tâches administratives. Par ailleurs, le dernier numéro réalisé dans l'année (n°153, mais daté janv-février 2019), est passé à 24 pages mais comporte toujours un dossier thématique, actualités... En 2018, un total de 59 articles fut donc publié dans le journal contre 99 en 2017. Il faut noter ici que la baisse du nombre d'articles est due à des articles plus longs en 2018 (trois pages au lieu de deux par exemple), réduisant de fait le nombre d'articles publiés par journal. Au 31 décembre 2018, 284 abonnés recevaient le journal bimestriel.



**284 à
340**
**abonnés par
numéro sur l'année**

En 2018, l'Assemblée générale a décidé de maintenir la publication d'une version papier du journal suite à une enquête de notre lectorat qui montrait un certain attachement à ce format, Dossier et Actualités étant les rubriques les plus plébiscitées. Si le journal papier a été maintenu, sa fréquence de parution et son nombre de pages ont néanmoins été modifiés du fait d'une équation temps de travail / recettes qui continue d'être déséquilibrée. Les rubriques abandonnées sont Mobilisation, Fiche pratique et État des lieux. Le contenu du journal sur l'année 2018 a continué sur les mêmes rubriques qu'auparavant et la décision de l'AG a été mise en œuvre à partir du numéro 153 qui est paru courant décembre 2018.

Les dossiers thématiques de douze pages sont actuellement composés de plusieurs articles rédigés par Inf'OGM et des auteurs extérieurs et permettent de faire un point aussi complet et contextualisé que possible sur un sujet particulier.

Vous trouverez en page suivante la liste des sommaires 2018 par rubrique.



MOBILISATION

- 148 - Une enquête paysanne décrédibilise le coton OGM au Burkina Faso
- 149 - 2017 : intenses mobilisations contre les OGM
- 150 - Un outil unique pour la démocratie : la Convention de Citoyens
 - Technosciences : faire débattre les citoyens ne suffit pas
 - Un "débat sur le débat": une nécessité pour Inf'OGM
- 151 - Droits des paysans : vers une Déclaration des Nations unies
- 152 - Europe - Des citoyens obtiennent un arrêt historique



DOSSIERS

- 148 - Le vivant, privatisation en cours
- 149 - OGM & souveraineté alimentaire
- 150 - OGM : promesses environnementales non tenues
- 151 - Convoitises autour de la biodiversité cultivée
- 152 - Les usages non alimentaires des OGM



ÉTAT DES LIEUX

- 148 - L'étiquetage des OGM dans le monde
 - Quels pays ont adopté une réglementation sur l'étiquetage des OGM ?
- 149 - Les moratoires sur les OGM dans le monde
- 150 - Autorisation des pesticides : comment manœuvre l'industrie
- 151 - Nouvelles techniques : des débats internationaux très loin des citoyens
- 152 - Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité : 10 ans déjà



FICHE PRATIQUE

- 148 - Pourra-t-on manger bio en 2015 ?
- 149 - Obtenir d'un clic une variété tropicale
- 152 - « Do it yourself » : enquêter sur les multinationales (et leurs filiales)



OUVERTURE

- 150 - Les pesticides sur la sellette
- 151 - Des bits et des microbes
- 152 - Manifeste pour une recherche scientifique responsable

■ Articles écrits par des rédacteurs invités

Si la grande majorité des articles du site Internet et du journal sont rédigés par l'équipe de salarié-e-s, Inf'OGM a également accueilli des plumes d'experts qui ont régulièrement été invités à s'exprimer dans les colonnes de notre journal.

Une enquête paysanne décrédibilise le coton OGM (Patrice Da, Ali De Goamma Tapsoba, Aline Zongo, Copagen, Burkina Faso)

Portugal : du maïs conventionnel contaminé (Confederação Nacional da Agricultura, Portugal)

La direction de l'Inra ambiguë sur les brevets (Jean-Louis Durand, CGT-Inra)

Évolution des DPI agricoles : un regard paysan (Daniel Evain et Fiona Marty, FNAB)

Semences paysannes : comment les valoriser ? (Frédéric Latour, Réseau Semences Paysannes)

Appropriation du vivant : diverses stratégies de lutte (Élise Demeulenaere, anthropologue au CNRS)

Les perturbateurs endocriniens : on peut en sortir (André Cicoella, Réseau Environnement Santé)

Souveraineté alimentaire : un concept révolutionnaire (Josie Riffaud, Confédération paysanne & Via Campesina)

OGM et développement : des institutions tiraillées (Audrey Boullot, Alternatives Agroécologiques et Solidaires)

La « nouvelle alliance » contre les paysans africains (Juliette Leroux, agronome, chargée de campagne OGM pour le groupe Vert au Parlement européen, Belgique)

L'aide alimentaire : pendant de l'agriculture industrielle (Jean-Claude Balbot, membre du Réseau CIVAM et Agriculteur)

Formation en agroécologie au Proche-Orient (Collectif Buzuruna Juzuruna et Emmanuel Haddad, Liban)

Ressources génétiques et souveraineté alimentaire (Robert Ali Brac de la Perrière, BEDE)

Un outil unique pour la démocratie : la Convention de Citoyens (Cyril Fiorini, Elena Pasca et Jacques Testart, association Sciences Citoyennes)

Technosciences : faire débattre les citoyens ne suffit pas (Hervé Le Meur, OGM Dangers)

Autorisation des pesticides : comment manœuvre l'industrie (Nadine Lauverjat, Générations futures)

Droits des paysans : vers une Déclaration des Nations unies (Pascal Erard, Comité Français pour la Solidarité Internationale)

Les droits collectifs des agriculteurs sur leurs semences (Guy Kastler, Confédération paysanne)

Des bits et des microbes (ETC Group, Canada)

Europe - Des citoyens obtiennent un arrêt historique (Agnès Renauldon, co-présidente de Vigilance OGM 36)

Un eucalyptus OGM autorisé au Brésil (Winnie Overbeek, World Rainforest Movement, Brésil)

Biologie de synthèse : entre promesses virtuelles et risques réels (Christian Berdot, Amis de la terre)

« Do it yourself » : enquêter sur les multinationales (et leurs filiales) (Olivier Petitjean, Observatoire des multinationales)

Manifeste pour une recherche scientifique responsable (Sciences citoyennes)

Articles traduits en anglais

Enfin, sept articles Inf'OGM ont été traduits en anglais du fait d'une originalité ou importance particulière.

New GMOs: does the Commission want them traceable? (Eric Meunier, 30 novembre 2018)

GMO – Are authorisations of sub-combinations legal? (Charlotte Krinke, Eric Meunier, 24 octobre 2018)

Authorisations : « burden » reduction gone unnoticed (Charlotte Krinke, Eric Meunier, 19 octobre 2018)

GMOs: a weakened regulatory framework (Charlotte Krinke, Eric Meunier, 15 octobre 2018)

New GMOs: the European Commission in no hurry to act (Eric Meunier, 27 septembre 2018)

Canada - A strange permit for GMO golden rice (Charlotte Krinke, 15 mai 2018)

GMO directive : the origins of the mutagenesis exemption (Charlotte Krinke, 15 mars 2018)

Pour diffuser l'ensemble de ses informations, outre le journal et le site Internet, Inf'OGM utilise également des listes de diffusion spécialisées (semences, nouvelles techniques, etc.) avec un total de 486 inscriptions, un flux RSS, qui permet à d'autres sites de diffuser nos actualités en direct et les réseaux sociaux.

■ Mini-guide sur les brevets

En 2018, la veille juridique a mené le projet de rédaction d'un mini-guide sur les OGM et les brevets, afin de compléter la mallette pédagogique et de disposer d'un outil simple et accessible pour expliquer les enjeux de la brevetabilité du vivant.

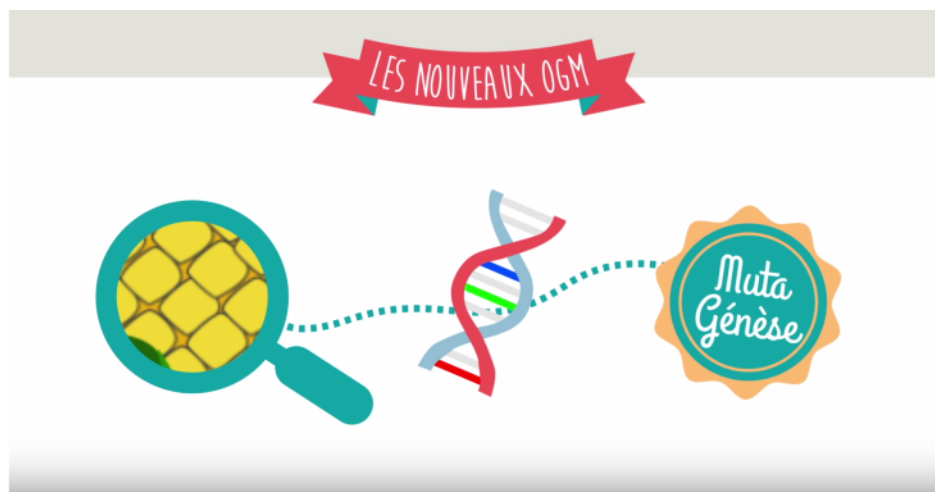
Intitulé « OGM et brevets : suivez le guide ! », il apporte au grand public tous les éléments d'informations et de compréhension nécessaires pour comprendre ce thème complexe. Paru en octobre 2018, ce guide a été imprimé à 10 000 exemplaires.



■ Vidéo sur les nouveaux OGM

Pour que le message sur les nouveaux OGM soit diffusé au mieux, Inf'OGM a développé une nouvelle vidéo courte, attractive, facile d'accès et aisément compréhensible.

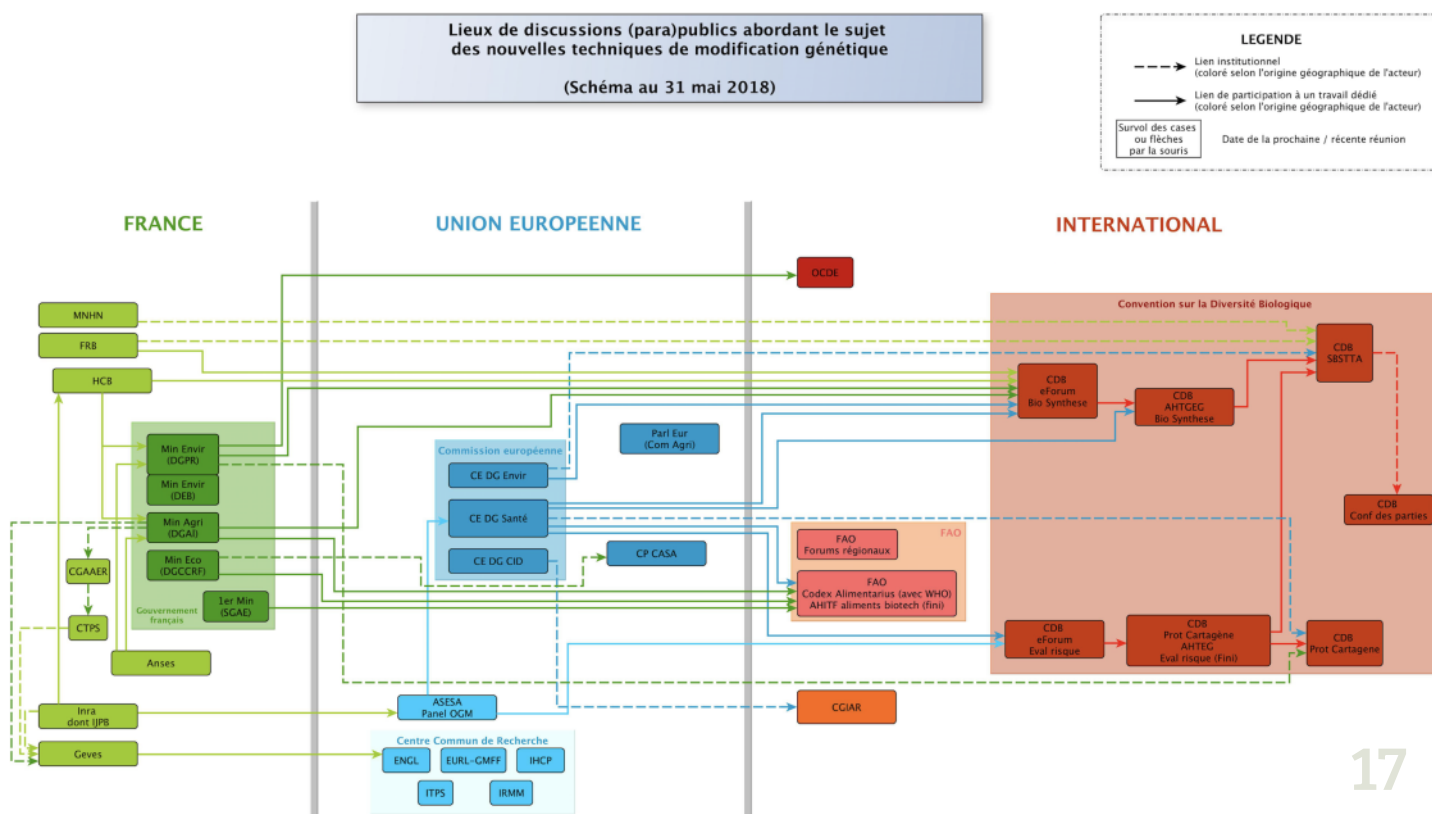
Cette vidéo reprend les codes graphiques de la première vidéo publiée en 2017 sur le système d'autorisation des OGM (qui a elle-même été mise à jour), dans l'idée de créer, à la longue, une collection de vidéos, sur plusieurs sujets clés du débat.



Capture d'écran de la vidéo sur les nouveaux OGM

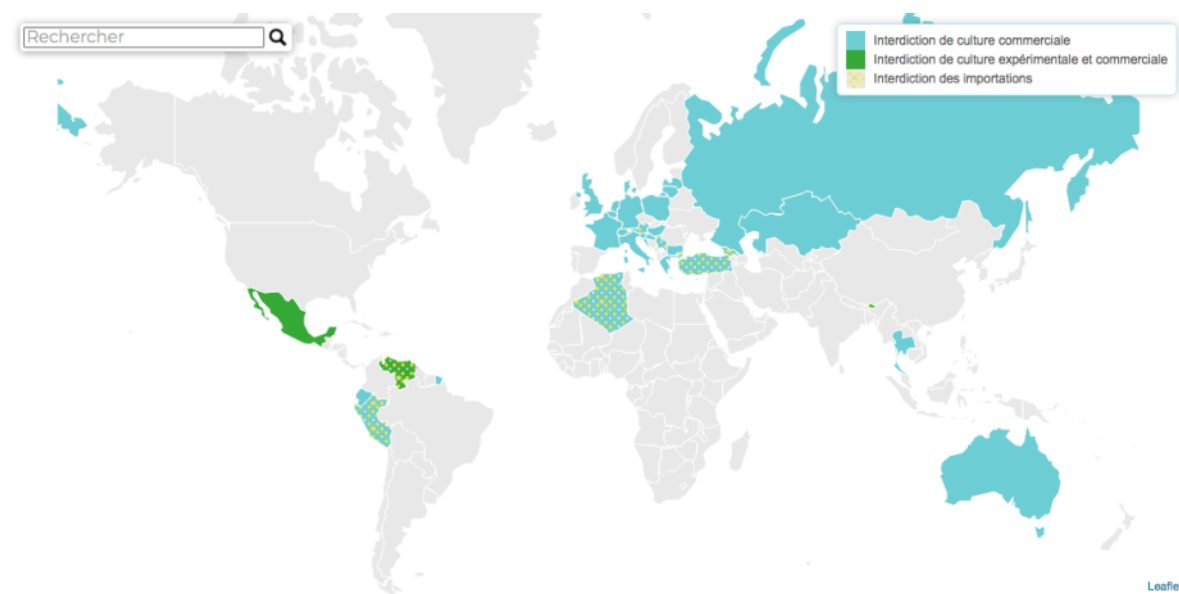
■ Infographie sur les nouveaux OGM

En 2018, une infographie originale a été réalisée afin de rendre visuelle une cartographie des acteurs discutant du thème des nouveaux OGM aux niveaux français, européen et international (<https://www.infogm.org/6597>). Deux autres infographies sur les acteurs des débats brevets et séquences génétiques numérisées seront publiées en 2019.



■ Autres outils

Les autres outils particuliers et originaux développés par Inf'OGM ont été maintenus : une carte qui recense les surfaces cultivées avec des plantes transgéniques, les moratoires et les réglementations nationales sur l'étiquetage (planisphère, voir veille juridique) et le moteur de recherche des autorisations de plantes transgéniques dans l'Union européenne. Pour ce dernier outil, une importante mise à jour est prévue pour 2019 afin de l'adapter aux évolutions du dossier OGM de l'année 2018 (décision de la Cour de Justice à l'été 2018 et autorisation des OGM sous-combinés).



4 Expertise de l'association

Les différents publics identifiés par Inf'OGM comme cibles d'un apport d'informations spécifiques sont le monde politique, la société civile (syndicats, associations et ONG...) et les entreprises.

■ Pour les acteurs du débat



Au niveau français, Inf'OGM accompagne les parties prenantes dans leurs besoins d'informations et leurs réflexions sur des sujets comme les variétés rendues tolérantes aux herbicides, les nouvelles techniques de modification génétique ou l'évolution législative européenne du dossier semence. Ce travail effectué par Inf'OGM notamment sur les aspects scientifiques et réglementaires a mobilisé l'association dans de nombreux échanges (une dizaine de réunions) et surtout, dans plusieurs démarches de vulgarisation.

Inf'OGM a aussi continué de relayer les évolutions des demandes d'autorisation d'OGM (transgéniques) auprès des acteurs français. Un travail qui nous a amené à renseigner comment depuis quelques années, l'Union européenne a réduit les procédures administratives d'autorisation des OGM et surtout, l'analyse des risques effectuée en amont de ces autorisations.

Enfin, par le biais de la veille juridique et de sa lettre aux élus, Inf'OGM continue d'informer les décideurs politiques sur les actualités du dossier OGM qui concerne leur échelon de gestion



Au niveau européen, Inf'OGM continue de relayer aux organisations européennes son suivi et son analyse du dossier des nouvelles techniques de modification génétique. Un travail rendu possible du fait de l'informelle veille scientifique de l'association, de la veille juridique et de la veille semences, les trois permettant de croiser les dossiers OGM, propriété industrielle et semences. Cinq réunions physiques et téléphoniques ainsi que de nombreux échanges bilatéraux ont permis ce travail qui a notamment apporté aux organisations européennes certaines informations factuelles nécessaires à leur communication auprès des médias et du monde politique européen.



Le niveau international a ouvert en 2018 une fenêtre rarement investie jusque-là : la réunion des parties à la Convention sur la diversité biologique en Égypte en novembre 2018 et l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Par son travail d'informations, Inf'OGM a ainsi permis à certaines organisations présentes de disposer d'informations factuelles importantes. Par ailleurs, Inf'OGM a pu assister à deux journées de l'OCDE en juin 2018 dédiées aux nouvelles techniques de modification génétique. L'occasion de rencontrer certains acteurs institutionnels et de récolter des informations généralement peu accessibles bien que publiques.

Concernant le monde politique, les relations ont connu le même rythme que les années précédentes, à savoir deux rencontres physiques et des échanges réguliers avec certaines directions du Ministère de l'environnement, des échanges avec certains députés européens ou des élus locaux.

Articles pour l'extérieur

Entre janvier et juillet 2018, Inf'OGM a continué de publier sa tribune dans le journal L'Age de Faire. Ces tribunes sont principalement des synthèses vulgarisées d'articles déjà publiées.

Plantes transgéniques empiilées : l'Europe se met-elle dans l'illégalité ? (Christophe Noisette, janvier 2018)

Quel statut pour les nouveaux OGM ? (Frédéric Prat, février 2018)

Brésil – Le sucre de canne transgénique arrive (Christophe Noisette, mars 2018)

Obtenir d'un clic une variété tropicale (Frédéric Prat , avril 2018)

Inde : le brevet de Monsanto sur le coton Bt invalidé (Christophe Noisette, juin 2018)

Tribune sur l'étiquetage (Christophe Noisette, juillet 2018)

Par ailleurs, nous avons écrit pour le journal Biocontact sur les liens entre OGM et herbicides, pour la revue Nature et Progrès sur les nouveaux OGM, ainsi que pour le magazine de Biocoop, CULTURE(S)BIO n°98, mars 2018.



mensuel gratuit
en magasins bio
biocontact

Nature&Progrès
la revue de la bio associative et solidaire

l'âge de faire 



5

Le contexte thématique et la ligne éditoriale

L'année 2018 se termine pour Inf'OGM sur un constat paradoxal. Elle fut une année de première importance sur le plan stratégique avec des avancées sur les sujets des nouveaux OGM, de l'évaluation des risques, de la numérisation du vivant, du brevetage du vivant, de la biologie de synthèse... mais la visibilité du dossier fut incontestablement moindre qu'au cours des années précédentes. Le thème a été mis en berne dans le grand public, dans les médias (sauf actualités ponctuelles fortes comme les bébés GM en Chine) et les discussions politiques ont été confinées à des zones moins accessibles comme les couloirs des instances internationales. Une situation à laquelle Inf'OGM a fait face malgré une organisation interne fragilisée. Mais pour Inf'OGM, l'année se termine néanmoins sur une perspective prometteuse.

Le séminaire de fin d'année fut en effet l'occasion de discuter et hiérarchiser les thèmes à traiter dans les mois à venir. Durant ce séminaire, les sujets furent analysés au regard d'une lecture transversale correspondant aux évolutions du dossier OGM. Ainsi, l'association vise dorénavant à maintenir son suivi du dossier « transgénique » tout en informant sur les mouvements en cours à l'international : développement de nouvelles techniques et arguments pour réduire le statut réglementaire OGM, développement d'une stratégie rhétorique pour échapper au système de partage des avantages, argumentation pour une acceptabilité sociale des nouvelles techniques (éradication de maladies via des insectes génétiquement modifiés par exemple)... et toujours demandes de brevets sur le vivant.

Il est manifeste pour Inf'OGM que ces différents sujets sont liés les uns aux autres, les acteurs industriels étant en partie les mêmes par exemple. Mais surtout, un vernis supplémentaire de complexité apparente – s'il était besoin – a été rajouté en multipliant d'une part les sujets et sous-sujets et d'autres part les lieux de discussions. Dans ce dernier cas, Inf'OGM a décidé de suivre avec plus d'assiduité les instances internationales (FAO, OCDE, CDB, OMPI...) qui sont les lieux de discussions et décisions politiques actuels.

En 2019, Inf'OGM mettra donc en œuvre son savoir-faire pour décrypter ces différents sujets pour le grand public et la société civile.

6 Politique de communication et de promotion



Écrire pour la société civile

Pour développer ses actions, la société civile continue bien sûr à s'appuyer (entre autre) sur les informations que nous récoltons et analysons. Tous nos articles sont diffusés via des listes de diffusion auxquelles sont inscrits les acteurs principaux de la question OGM en Europe. Par ailleurs, certaines organisations de la société civile (comme la Confédération Paysanne, Réseau Semences Paysannes, CroceVia Terra en Italie) sont membres du comité de rédaction d'Inf'OGM. Ces organisations peuvent participer à nos réunions de comité de rédaction et sont invitées à apporter leur regard sur nos articles avant parution : une démarche de co-construction des contenus que met en œuvre Inf'OGM avec certains acteurs de la société civile.



Transmettre de l'information aux médias

En 2018, Inf'OGM a été repris ou cité 32 fois par différents médias.

**60 millions de consommateurs, Age de faire, Alternatives économiques, Basta Mag ,
Biocontact, CQFD, Euractiv, France 5, Genetic Literacy Project, Jef Klak, Journal de
l'environnement, Journal Terre, La Dépêche, Le Monde, Le Particulier,
Magazine Dr Good, Magazine Terre, Médiapart ,
Mediapress 24, Mondequibouge.be, TF1,
Radio Bambou, Reporterre, RFI,
RT France, Up Magazine**

32
reprises/citations
des articles Inf'OGM



Communiquer en interne (adhérents et donateurs)



La lettre aux soutiens est un document au format pdf de six pages qu'Inf'OGM envoie à tous ceux et celles qui soutiennent ce projet d'informations indépendantes et critiques sur les OGM et les semences : donateur, adhérent, abonné et bailleur.

En 2018, deux numéros seulement ont été envoyés suite à la vacance du poste de communication. Cette lettre permet à nos soutiens de suivre les évolutions de notre équipe, tant salariée que bénévole, nos publications. C'est un outil de liaison fortement apprécié.



S'ouvrir au grand public

Depuis plusieurs années, une des volontés d'Inf'OGM est de rendre accessible l'information au plus grand nombre, indépendamment de leur niveau de connaissance du sujet OGM et semences. Plusieurs supports de communication tendent à répondre à cet objectif.

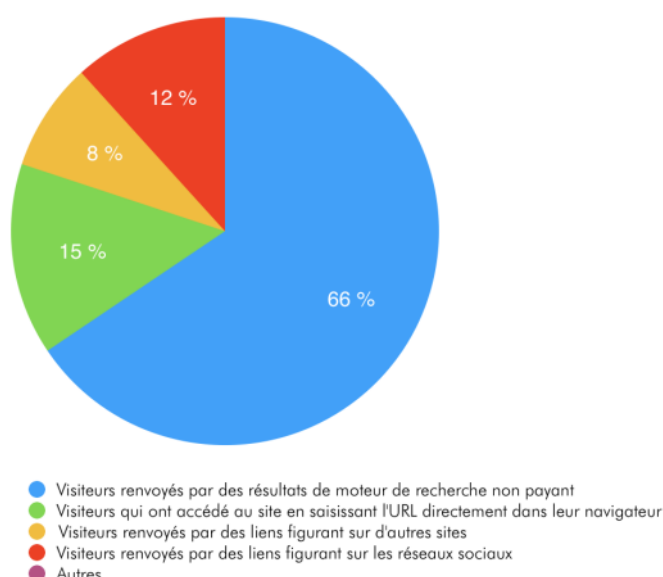
> L'alert'OGM, la newsletter de l'association

L'alert'OGM est une lettre numérique gratuite sur abonnement. Elle permet d'envoyer, à des personnes et organisations qui souhaitent suivre l'actualité internationale sur les OGM et les semences, entre 4 et 6 articles publiés sur le site, une fois par mois.

En 2018, nous avons donc continué de publier ces Alert'OGM, avec cependant quelques interruptions liées à une instabilité dans l'équipe de salariés. Il y a actuellement 3791 abonnés à cette lettre.

> Les réseaux sociaux

Nous relayons la totalité de nos articles sur les comptes facebook et twitter d'Inf'OGM. En 2018, 11,7 % des visites sur le site Internet provenaient des réseaux sociaux, malgré une moindre activité sur ces plateformes suite au départ successif de plusieurs salariés en milieu d'année. L'appel à dons de décembre a par ailleurs conduit à un pic de 2289 vues de notre site en une seule journée. Les réseaux sociaux constituent donc un canal de communication qui draine une part non négligeable du trafic sur le site Internet.



Fin 2018, la page facebook d'Inf'OGM comptaient 4886 abonnés, soit une augmentation de 5% par rapport à décembre 2017.

Au 31 décembre 2018, notre compte twitter comptabilisait 1004 abonnés, contre 901 en début d'année. Cette augmentation est également assez limitée (12 % tout de même) due aux raisons évoquées ci-dessus.



+5%
d'abonnés



+12%
d'abonnés



Favoriser l'auto-financement

Plusieurs outils ont été repris ou créés cette année pour maintenir, voire augmenter notre part d'autofinancement.

> La boutique en ligne

Depuis 2007, plusieurs produits sont proposés sur notre boutique en ligne. Abonnements et dons de soutien en ligne y sont également proposés. Les publications d'Inf'OGM ainsi que des productions extérieures sont disponibles sur cette boutique.

La boutique contient actuellement dix brochures dont trois mini-guides, six DVD et trois livres.

Et en 2018, une nouveauté a été ajoutée à la boutique : le Mini-Guide sur les brevets (cf. page 16).

Les ventes (hors abonnement, adhésion, don, intervention) représentaient en 2018, 1173 euros.

> Les dons : une diminution en 2018

Le total annuel de dons en 2018 était de 8 465 euros (sans compter les dons des entreprises comme Triballat, etc.). En 2018 nous n'avons pas fait de crowdfunding contrairement aux deux années précédentes et donc les dons ont clairement chuté : 26 327 € en 2017 et 39 257 € en 2016. Les années sans crowdfunding les dons oscillaient entre 10 419 € en 2015 et 7209,58 € en 2014 et 6991,28 € en 2013. Mais il est dur de faire des comparaisons sachant que nous avons changé de logiciel en 2018 et que certaines subventions sont en fait juridiquement parlant des dons.

La mise en place du prélèvement automatique en 2015 et l'option de soutien mensuel sur Hello Asso ou Collect.online ont permis de dynamiser une partie des soutiens.

7 Les partenariats

Comme depuis sa création, le réseau d'Inf'OGM permet à l'association d'être un des acteurs actifs aux échelons français, européen et international de l'information sur les sujets abordés.

En 2018, Inf'OGM a maintenu et développé ses partenariats avec divers acteurs. Inf'OGM est ainsi en contact avec nombre d'acteurs de la société civile (française, européenne et internationale), du monde politique (Commission européenne, Parlement européen, Conseil de l'Union européenne, sénateurs et députés français et européens, ministères...) des agences d'expertises (AESa, HCB, Anses...) et organismes de recherche (Inra, Cirad, CNRS, MNHN...). Des contacts qui sont plus ou moins actifs selon les actualités.

L'association Inf'OGM est adhérente du réseau européen d'informations sur les OGM, Genet.

Outre que Inf'OGM discute régulièrement avec les acteurs de la société civile française et européenne, elle héberge une liste de diffusion fermée et internationale dédiée au sujet des nouvelles techniques de biotechnologies. Cette liste permet de rassembler dans un même lieu virtuel les personnes ressources à l'international sur ce sujet. Elle compte 66 inscrits de 21 pays différents : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Chili, Chine, Danemark, Équateur, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Japon, Malaisie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Royaume-Uni, Suisse.

8 Les bailleurs

Inf'OGM a poursuivi son activité de veille citoyenne d'informations sur les OGM et les semences, grâce à l'appui de ses nombreux soutiens :

L'association remercie pour leur précieux soutien les organisations suivantes :

- la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme
- la Fondation de France
- la fondation Léa Nature
- la fondation Un Monde par Tous
- Bjorg Bonneterre et Cie
- la Fondation Humus
- Satoriz
- Biocash
- La Fondation Lemarchand
- La Fondation Nature et Découverte
- L'entreprise Triballat / Noyal qui nous soutient doublement (via une convention de mécénat et qui reverse 1% du chiffre d'affaire de sa marque Vrai au dispositif "1% pour la planète")



Bjorg Bonneterre
et Compagnie



Ainsi que :

- le Jury collectif des membres de la thématique Santé et Environnement, dans le cadre du programme 1 % pour la planète
- le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
- L'Eurodéputé José Bové



Et Biocoop pour son partenariat.



Nous remercions également les structures qui cotisent à l'abonnement à la veille juridique (Amis de la terre, Biocoop, Confédération paysanne, Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique, Greenpeace, Nature & Progrès, Union Nationale de l'Apiculture Française).

9

Quelques témoignages de soutien



« Inf'OGM permet de comprendre ce qui se passe à travers le monde, les conflits, les enjeux et permet surtout de donner aux citoyens les outils pour agir pour une agriculture sans OGM mais aussi pour décrypter les rôles des multinationales ».

José Bové, paysan et eurodéputé



« Inf'OGM réalise un travail de veille scientifique, réglementaire et politique au travers de son site et de son journal. L'association met ses compétences et son travail à la disposition des organisations de la société civile française et cela est précieux. Pour l'UNAF, le travail d'Inf'OGM représente un gain de temps et un confort certain dans la recherche d'informations sur les OGM et nouveaux OGM. En effet, un outil tel qu'Inf'OGM dédié à la question des biotechnologies permet une plus grande efficacité du travail des organisations françaises qui mutualisent ce travail de veille.

Par ailleurs, dans l'information du citoyen francophone sur les OGM, Inf'OGM occupe une place de média de référence : sans Inf'OGM, cette place serait probablement occupée par d'autres acteurs moins indépendants. En ce sens, bien qu'Inf'OGM ne soit pas militant, c'est un acteur clef et indispensable de la bataille sur les OGM. Sur les nouveaux OGM en particulier, tout le travail de défrichage d'Inf'OGM a été et est précieux ».

Jean-Marie Sirvins, apiculteur et Vice-Président de l'UNAF



« Depuis sa création, Inf'OGM m'a permis de me tenir au courant de l'actualité des OGM, tant en termes de nouveautés (espèces concernées, nouvelles techniques, ...) que d'actualités judiciaires ou juridiques. Et pendant des années, j'ai repris une partie de ces informations pour les transmettre à des bénévoles de la CLCV intéressés par le sujet, puis à des paysans bio eux aussi en manque d'informations.

Sans Inf'OGM, la cause de ceux qui demandaient transparence et information sur les OGM aurait été nettement plus ardue à défendre. Et ce combat est loin d'être terminé. Il faut donc que vive Inf'OGM et qu'on lui donne les moyens de continuer son travail de veille citoyenne à laquelle tout le monde se réfère ».

Vincent Perrot, Chargé de mission à la CLCV (Association nationale de défense des consommateurs) et administrateur d'Inf'OGM



« Les semences sont le premier maillon de la chaîne alimentaire et, par là, de la souveraineté alimentaire. Leur qualité détermine le modèle agricole industriel ou agroécologique que peuvent développer les agriculteurs. Leur statut juridique, libre ou non de droit de propriété industrielle, détermine la liberté des agriculteurs de choisir tel ou tel modèle agricole et leur autonomie face aux injonctions des firmes semencières et agrochimiques. C'est pourquoi la Confédération Paysanne est très fortement impliquée dans les actions de plaidoyer nationales et internationales concernant les droits des agriculteurs sur leurs semences, la qualité de l'offre semencière et les programmes de recherche sur les semences du futur.

L'évolution de l'actualité technique et juridique concernant les OGM et les semences est de plus en plus rapide et les informations qui s'y rapportent ne sont souvent disponibles qu'en anglais. Un agriculteur francophone isolé dans sa ferme ne peut pas y accéder alors même qu'elles déterminent l'avenir de son métier.

Seul le travail d'équipes spécialisées dans l'analyse, le tri et la diffusion de ces informations sous une forme digeste pour un public « profane » les rend accessibles à ceux qui en ont besoin. Inf'OGM est la seule agence d'information qui remplit cette mission pour le public francophone. Sans ce travail de veille permanent, la Confédération Paysanne n'aurait pas pu contribuer au vote par les parlementaires français de multiples lois favorables aux droits des agriculteurs, ni à l'arrêt historique de la Cour de justice de l'Union européenne qui a confirmé le 25 juillet 2018 que les nouveaux OGM devaient bien être réglementés comme les anciens OGM transgéniques, ni aux débats internationaux sur les droits des agriculteurs, la biosécurité, la dématérialisation des informations génétiques brevetables, les droits de propriété intellectuelle... que ce soit au TIRPAA, à la CDB, à la FAO, à l'ONU, à l'UPOV où elle est présente aux côtés de La Via Campesina ».

Guy Kastler, responsable de la commission semences à la Confédération paysanne et ex-administrateur d'Inf'OGM



10 Les perspectives de l'association

En 2019 (et les années suivantes), Inf'OGM maintiendra son travail de :

- veille d'information avec les veilles juridique, sur les semences et Europe ;
- rédaction sur le site et le journal ;
- expertise auprès des organisations de la société civile et des pouvoirs publics ;
- communication auprès de différentes cibles.

Aussi évidents que ces objectifs puissent paraître, leur importance ne se dément pas d'année en année bien au contraire, le nombre d'acteurs investis dans le seul suivi de l'actualité ayant plutôt tendance à se réduire.

Des choix en termes d'outils ont été faits pour 2019 et les années à venir. Ainsi, comme amorcé avec le dernier numéro de l'année 2018, la publication d'un journal papier sera maintenue mais à un rythme différent : 5 numéros par an seulement seront publiés pour permettre à l'équipe de salariés d'avoir plus de temps pour mener des enquêtes approfondies. Les enquêtes originales, novatrices ou les articles utiles aux acteurs prennent beaucoup de temps, notamment car le dossier s'est complexifié avec les nouveaux OGM et la décision du 25 juillet 2018. D'autre part nous suivons aussi plus précisément les discussions sur les OGM, les semences et les brevets au niveau international.

L'arrivée des nouvelles techniques marque également un virage très important dans le débat. Premièrement, elles auraient pu permettre aux entreprises de créer des OGM tout en espérant échapper aux requis d'un encadrement réglementaire OGM. Ce n'est plus le cas depuis l'arrêt de la CJUE, mais les pressions sont fortes pour changer la directive 2001/18, et permettre de nouveau d'échapper à cette réglementation. Ceci rendrait alors caduques 20 ans de mobilisations citoyennes, et les quelques victoires obtenues, notamment en Europe. Deuxièmement, les nouvelles techniques permettent une brevetabilité du vivant comme jamais auparavant. La rapidité actuelle du séquençage génétique et le Big Data font que les séquences génétiques sont de plus en plus numérisées... et brevetées.

Les trois thèmes cruciaux qui émergent et qu'Inf'OGM suivra de près sont :

- les nouvelles techniques de modification génétique (thème « OGM »).
- la dématérialisation des ressources génétiques (thème « semences »).
- l'évolution des pratiques (et droits d'obtention) de propriété industrielle (thème brevet, COV).

S'ajoutent à ces thèmes trois sujets thématiquement et médiatiquement importants :

- le forçage génétique (souvent via Crispr) ;
- la biofortification, qui, sous couvert de pallier les carences alimentaires, veut rendre les OGM acceptables aux yeux du public ;
- la formation de conglomerats agrochimiques et semenciers de plus en plus importants.

Enfin, nous souhaitons que 2019 soit aussi l'année du redressement économique d'Inf'OGM, après deux années de déficits. La nouvelle équipe de salariés, aidée par un CA redynamisé, fera tout pour y parvenir.